

# A l'heure du nouveau Livre Blanc et de la présidence française de l'UE, La France doit-elle réintégrer l'OTAN?

Par Pierre PASCALLON

Professeur agrégé de faculté, Président du Club  
«Participation & Progrès»

On se souvient que, dès son retour au pouvoir, en 1958, le Général de Gaulle avait demandé à ce que soit institué, dans l'Alliance Atlantique, un « directoire à trois nations » ou « comité exécutif du monde libre »<sup>1</sup>. Eisenhower ayant répondu négativement à cette requête de l'homme du 18 juin, ce dernier devait prendre une série de décisions bien connues : retrait des forces navales françaises de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), en mars 1959, pour celles de la Méditerranée, et en juin 1963, pour celles de la Manche et de l'Atlantique et, surtout - décision historique de 1966 -, retrait de notre appareil défensif des commandements militaires intégrés de l'OTAN<sup>2</sup>. C'est cette parenthèse historique, ouverte en 1966 par le Général de Gaulle, qu'entend refermer, aujourd'hui, le nouveau chef de l'État. Nicolas Sarkozy a mis en chantier, en effet, on le sait<sup>3</sup> - cela vient d'être confirmé par le nouveau *Livre Blanc sur la*

---

<sup>1</sup> On trouvera le texte du mémorandum de Général DE GAULLE au Président EISENHOWER et à MACMILLAN du 17 septembre 1958, dans la revue *Espoir*, n°15, juin 1976.

<sup>2</sup> Cf. GAULLE (C. DE) : conférence de presse tenue au Palais de l'Élysée, le 21 février 1966. Sur l'ensemble de ce point, on verra, notamment : RADOUX (L.) : *La France et l'OTAN*, Union de l'Europe Occidentale, 1967 ; RUEHL (L.) : *La politique militaire de la V<sup>ème</sup> République*, Presses de la Cité, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1976.

<sup>3</sup> On verra sur ce point, notamment :

*Défense et la Sécurité Nationale*<sup>1</sup> - le retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN. « L'officialisation » devrait en être faite à l'occasion du Sommet du 60<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Alliance à Strasbourg-Kehl, en avril 2009.

### Les justifications avancées pour la réintégration de la France dans les structures militaires intégrées et de l'OTAN

Pour persuader que cette réintégration est le « bon choix », Nicolas Sarkozy et les responsables français - on pense aux développements sur ce thème dans le nouveau *Livre Blanc*, notamment -, avancent deux « preuves » liées.

#### Cette réintégration facilitera - comme on le souhaite -, la progression de l'Europe de la Défense

Dans le cadre de sa présidence de l'Union Européenne (UE), Nicolas Sarkozy a fait de la relance de la « Politique Européenne de Sécurité et de Défense » (PESD) l'une de ses priorités<sup>2</sup>. La France espère<sup>1</sup> que ses

---

- les différents discours de Nicolas SARKOZY: conférence de presse sur la politique internationale, Paris, 28 février 2007; discours Journée UMP sur la Défense, Paris, 7 mars 2007; conférence des Ambassadeurs, Paris, 27 août 2007; discours devant le Congrès des Etats-Unis, Washington, 7 novembre 2007; discours de présentation du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, Paris, 17 juin 2008;

- les très nombreux articles commentant la position de Nicolas SARKOZY (cf. bibliographie) et, en particulier: ZECCHINI (L): « N. SARKOZY défend le retour de la France dans la structure militaire de l'OTAN », *Le Monde*, 18 juin 2008.

<sup>1</sup> *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale*, préface de Nicolas SARKOZY, Président de la République, Editions O. Jacob, La Documentation Française, 2008.

<sup>2</sup> Cf., pour l'ensemble des mesures détaillées: *Présidence française de l'Union Européenne. Programme de travail, 1<sup>er</sup> juillet - 31 décembre 2008*; 3-1 Dossier: « Un nouvel élan à l'Europe de la Défense et de la Sécurité », pp22 et suivantes.

partenaires européens vont souscrire à de nouvelles mesures que Paris va proposer pour renforcer « l'Europe de la Défense » et de « l'armement ». Il s'agit avant tout - pour « l'Europe de la Défense » - d'accroître les capacités de planification et de gestion de crise de l'UE, en rendant plus efficaces et plus opérationnels tous les mécanismes qui existent déjà, la structure politico-militaire de l'UE. Il s'agit, simultanément - pour l'Europe de « l'Armement » - de renforcer « l'Agence Européenne de Défense » (AED), avec la définition et la mise en place de coopérations et règles communes pour le marché des équipements de Défense,...

Pour parvenir à ce renforcement de la PESD, l'idée de Paris est bien de « normaliser » les relations France-OTAN afin que cette avancée dans l'Europe de la Défense ne soit pas perçue, par nos partenaires, comme allant à l'encontre des intérêts américains. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas, en particulier - on le sait -, sont très réservés sur la Défense européenne, une Défense européenne autonome ; et les autres pays, dans l'ensemble, sont peu désireux de redéfinir leur politique de Défense, leur budget militaire - qu'il faudrait inévitablement augmenter dans cette perspective d'une Défense plus « européenne » -, et l'organisation de leur armée. Nos partenaires européens - estime la France - ne vont donc consentir à ces nouvelles mesures pour renforcer l'Europe de la Défense et de l'Armement que s'ils ont le sentiment que ces avancées européennes ne se font pas, ne vont pas se faire, au détriment de l'OTAN. Il ne peut y avoir, en effet, de sécurité collective pour la majorité des membres de l'UE - 21 des 27 pays de l'UE sont membres de l'OTAN - que dans et avec l'OTAN - le partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN est et doit rester le fondement de la sécurité de l'Europe - ; et les pays de l'Est, en particulier, ne font confiance,

---

<sup>1</sup> On verra ESTER (P): « Leurre ou l'heure de la Défense européenne », *La Tribune*, 5 mars 2007; ZECCHINI (L): « Paris présente un agenda ambitieux pour la Défense européenne », *Le Monde*, 9 juillet 2008.

en matière de Défense, qu'à l'Amérique. L'absence, au final, du principe de défense collective dans la liste des missions dites «de Petersberg», adoptées par l'UEO en 1992 et par l'UE - Traité d'Amsterdam - en 1997, a été le prix à payer pour satisfaire les pays dits «atlantistes» et les neutralistes, membres de l'UE.

Paris doit donc bien insister - et la France le fait depuis longtemps - sur le fait qu'il n'y a pas concurrence, opposition entre Défense de l'UE et Défense atlantique, mais complémentarité entre les deux. Pour en rester aux années les plus récentes, on verra, en ce sens, les déclarations, en 2005-2006, de Michèle Alliot-Marie, alors Ministre de la Défense<sup>1</sup>; et, plus récemment - 2007-2008 -, dans le même esprit, les prises de position d'Hervé Morin<sup>2</sup>, nouveau Ministre de la Défense, et de Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, assurant, ces derniers mois, que « la relance de l'Europe de la Défense que nous proposons (s'inscrit) dans une vision politique fondée sur la complémentarité entre la Défense européenne et l'OTAN »<sup>3</sup>. Mais le nouvel élan pour la politique européenne de Défense est et restera handicapé - ajoute-t-on - par les soupçons pesant de manière récurrente sur les intentions « cachées » de Paris de vouloir construire la Défense européenne contre l'Alliance ou comme substitut à celle-ci, voire à l'Amérique (les retombées de la crise de 2003 sur l'Irak continuent à se faire

---

<sup>1</sup> Cf. ALLIOT-MARIE (M): «L'Europe de la Défense ne se fait pas contre l'OTAN», *Les Echos*, 16 février 2005; «L'Europe de la Défense allonge le pas. La coopération militaire est un domaine où l'UE continue d'avancer. Elle est complémentaire de l'OTAN», *Le Monde*, 3 juin 2006.

<sup>2</sup> Cf. MORIN (H): «Nous avons besoin d'une Europe forte dans une Alliance renouvelée», *La Croix*, 20 mars 2008.

<sup>3</sup> KOUCHNER (B): allocution du 8 juillet 2008; cf. également: «Pour une Défense européenne», *Le Monde*, 11 mars 2008.

sentir); la France croit donc indispensable, **en plus**, pour prouver sa « bonne foi », d'annoncer que les avancées en matière de Défense européenne iront de pair avec le retour complet de notre pays dans les structures militaires intégrées de l'OTAN.

Observons que cette liaison avait déjà été faite, dans le même esprit, en 1995-1996, lors de la réintégration « manquée » dans l'OTAN - on n'y reviendra plus loin<sup>1</sup>. Aujourd'hui, à nouveau, en se rapprochant ainsi de la position qu'occupent les autres Etats européens au sein de l'Alliance Atlantique, Paris espère désamorcer pour de bon la méfiance des autres membres de la PESD, rassurer clairement ses partenaires sur ses intentions vis-à-vis de l'Europe de la Défense<sup>2</sup>. La France montrera que la construction d'une Défense européenne n'est pas un moyen d'imposer ses vues à l'Union Européenne, mais une démarche dictée par « l'intérêt général européen ».

**1. Cette réintégration est d'autant plus facile qu'elle est, de fait, quasiment acquise aujourd'hui et que son « officialisation » ne peut nous être que bénéfique**

La France n'a cessé, en effet, dès les années 70-80, et surtout depuis le début des années 90, de se rapprocher de l'OTAN<sup>3</sup>. On pense, en ce sens, à la

---

<sup>1</sup> Cf., en ce sens, notamment, l'allocution de Charles MILLON, alors Ministre de la Défense, à l'IHEDN, le 15 décembre 1995.

<sup>2</sup> Et cela paraît être le cas, si l'on en croit les réflexions récentes de Messieurs Doro BAKOYANNIS et Rodoslaw SIKORSKI, Ministres des Affaires Etrangères respectivement de Grèce et de Pologne. Cf. BAKOYANNIS (D) et SIKORSKI (R): «Pour une relation transatlantique plus forte», *Le Figaro*, 29 juillet 2008.

<sup>3</sup> Cf. PASCALLON (P): «La défense française dans un cadre atlantiste», *Le Quotidien de Paris*, 5 avril 1996; DUMOULIN (A)(sous la direction de) : *France-OTAN: vers un rapprochement doctrinal? Au-delà du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la crise franco-atlantique*, Bruylant, 2006; etc.

tentative de François MITTERRAND, en 1990-1991<sup>1</sup>, et, surtout, aux efforts - au milieu des années 90 - de Jacques CHIRAC. C'est ainsi que, en septembre 1994, François LÉOTARD, alors Ministre de la Défense, participait à une réunion informelle avec ses homologues de l'OTAN. Ce rapprochement « à petits pas » s'est accéléré ensuite, en 1995-1996. Le 5 décembre 1995, au Conseil Atlantique, la France a annoncé, en effet, plusieurs décisions importantes : participation aux réunions des Ministres de la Défense ; pleine participation au Comité Militaire ; renforcement de notre présence auprès des commandements,... Dans le même esprit, M. Gérard ERREA, Ambassadeur de France auprès de l'OTAN, annonçait, le 17 janvier 1996, lors de la réunion du Conseil Atlantique, à Bruxelles, que Paris acceptait - pour la première fois depuis 1966 - de parler de nucléaire au sein de l'OTAN. Et le Président Jacques CHIRAC - lors de sa visite aux États-Unis, en février 1996 - appelait à un « partenariat renouvelé entre l'Europe et l'Amérique ». On se souvient aussi que ce processus de « réintégration » a été interrompu suite au refus américain de voir confié - comme le souhaitait Jacques CHIRAC - à un officier européen, le commandement en chef du Sud Europe à Naples. Il n'empêche. On va bien avoir - décennies 90-2000 - poursuite - avec des hauts et des bas - de ce mouvement de rétablissement des contacts et des relations avec l'OTAN, d'une façon implicite ou officielle, avec, notamment, la participation progressive de notre pays à des instances de l'OTAN de plus en plus nombreuses ; un engagement sans précédent de la France dans le dispositif militaire atlantique dans la période de 2002-2004, si bien que, aujourd'hui, la France est ainsi le premier contributeur à la Force d'Action Rapide » (NRF) de l'OTAN ; elle participe à toutes les opérations extérieures de l'Alliance (dans les Balkans, en Afghanistan,...) ; nous commandons certaines de ces opérations ; nous avons des officiers presque

---

<sup>1</sup> Cf. BOZO (F) : « Un rendez-vous manqué ? La France, les États-Unis et l'Alliance Atlantique, 1990-1991 », *Relations Internationales*, n°120, hiver 2004.

partout et, en particulier, depuis 2003, des officiers français sont à nouveau « insérés » au sein du SHAPE (état-major des puissances alliées en Europe). Bref, à ce jour la France est redevenue un « bon élève » de l'OTAN et, petit à petit, presque en « catimini », a repris, dans l'OTAN, la place que le Général DE GAULLE lui avait fait quitter en 1966.

« L'officialisation » de notre retour sera donc des plus faciles puisque la France est désormais omniprésente dans la structure « otanienne ». Elle se traduira<sup>1</sup> concrètement, en particulier, par notre retour dans le « Comité des Plans de Défense » que notre pays avait quitté en 1966. Cela - soutiennent les partisans de cette démarche de réintégration - donnera, « de l'intérieur », une plus grande capacité d'influence de notre pays sur les questions et les décisions militaires de l'Alliance, la mise au point des grands programmes de l'OTAN ; nous pourrons ainsi peser sur les stratégies déployées. Réintégrer l'OTAN, c'est aussi, en effet - dans le cadre du « grand marchandage France-OTAN »<sup>2</sup> -, accéder à des postes de commandement importants. Notre pays peut prétendre au poste d'adjoint au commandant suprême des forces, au poste de commandant d'état-major interarmées de Brunssum (Pays-Bas) ou celui de Naples (Italie)<sup>3</sup>. Et tout cela - ajoutent les défenseurs de la réintégration officielle, et c'est, bien sûr, décisif -, sans pour

---

<sup>1</sup> Cf., en ce sens, BACHARAN (N) : « Le retour de la France dans l'OTAN signe la fin des hypocrisies », *Le Figaro*, 11 avril 2008.

<sup>2</sup> Cf. ZECCHINI (L) : « Le grand marchandage France-OTAN », *Le Monde*, 10 novembre 2007.

<sup>3</sup> La rationalisation de la structure de commandement fait que, au niveau opératif, ne subsisteront que deux commandements de forces interarmées permanents (Joint Force Command ou JFC) : l'un à Brunssum (Pays-Bas) et l'autre à Naples (Italie).

autant aliéner notre autonomie. Le retour au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN se fera en effet - nous dit-on - avec une triple exigence<sup>1</sup> :

- l'indépendance de nos forces nucléaires, notre dissuasion nucléaire restant strictement nationale. Il n'est donc pas question de participer au « groupe des plans nucléaires » de l'OTAN, instance de décision pour les questions relatives à la politique nucléaire de l'Alliance ;
- la préservation de notre autonomie d'appréciation et de décision quant à notre participation à telle ou telle intervention, à l'envoi de nos troupes en opération<sup>2</sup> ;
- l'absence de mise à disposition de contingents, de troupes françaises sous commandement OTAN en temps de paix.

On se doute que ce plaidoyer pour la réintégration officielle de notre pays dans les structures militaires intégrées de l'OTAN ne fait pas l'unanimité.

## 2. Les arguments critiques mis en avant pour refuser la réintégration dans les structures militaires intégrées de l'OTAN

«Le choix de réintégrer l'OTAN est très discutable », assure, par exemple, Louis GAUTIER<sup>3</sup>. On peut articuler les critiques autour des deux thèmes

---

<sup>1</sup> Et d'insister sur la possibilité effective de cette autonomie avec l'exemple allemand, l'intégration quasi-totale dans les structures militaires de l'Alliance n'ayant pas empêché les Allemands de dénoncer la guerre en Irak et de refuser d'y participer.

<sup>2</sup> Alain JUPPÉ assurait, récemment, que c'étaient déjà les mêmes conditions qu'il avait posées, avec Jacques CHIRAC, en 1995 (cf. A. JUPPE dans *Le Monde*, 31 juillet 2008).

<sup>3</sup> GAUTIER (L) : « *Livre Blanc* et malaise dans les armées », *Les Echos*, 24 juillet 2008.

rappelés plus haut pour justifier la réintégration de notre pays dans l'OTAN. Sous forme, donc, de deux questions :

a. **Cette réintégration facilitera-t-elle bien - comme on le souhaite - la progression de l'Europe de la Défense ?**

On rappelle, en deux mots, la thèse de départ : on avançait (cf. Partie I), on avance qu'on réintégrera l'OTAN pour faciliter les progrès de l'Europe de la Défense et, au vu et au vu seulement, des avancées de cette Europe de la Défense. La critique, ici, va consister à soutenir que l'on ne peut pas - si l'on entend donner quelque efficacité à cette politique -, maintenir cette conditionnalité de départ : « réintégration OTAN si progrès dans l'Europe de la Défense ». Et, d'ailleurs, d'observer que, dès maintenant, cette conditionnalité ne tient plus. Plus avant, les adversaires du retour de notre pays dans l'OTAN estiment que les progrès à attendre dans l'Europe de la Défense sont strictement « bornés », « définis », par les positions des uns et des autres sur ce sujet, indépendamment du fait que la France réintègre ou pas officiellement l'OTAN.

i. *La conditionnalité « réintégration OTAN si progrès Europe de la Défense » ne tient pas, ne tient plus dans tous les cas.*

La présidence française de l'Union entend - on l'a vu - faire progresser l'Europe de la Défense sur les six mois du 2<sup>ème</sup> semestre 2008. Le Sommet de l'OTAN officialisant le retour éventuel de la France dans l'OTAN sera - on l'a vu - seulement en avril 2009. La promesse de réintégration OTAN ne peut, dans ce contexte, être utile pour prouver à nos partenaires européens notre « bonne foi » (cf. l'argumentation Partie I) que si elle est affichée comme acquise dès maintenant, au début de la présidence française de l'UE ; bref, si l'on fait « sauter » la conditionnalité posée au début entre réintégration éventuelle dans l'OTAN en fonction des résultats observés - « positifs » - au niveau de l'Europe de la Défense et de l'Armement. Et c'est bien, au vrai - observent les critiques - ce qui se passe. Alors que la « priorité » était bien, initialement, de voir comment « la relance de l'Europe de la

Défense pouvait être réalisée et, ensuite, d'envisager un rapport décomplexé avec l'OTAN qui peut éventuellement déboucher sur un rapprochement<sup>1</sup> : on était sur la formule « davantage d'Europe et davantage d'OTAN »<sup>2</sup>, on a assisté, ces derniers mois, à une lente érosion du principe de conditionnalité posé encore par le Chef de l'État au Sommet de l'OTAN, à Bucarest, en avril 2008<sup>3</sup>, rappelé par Nicolas Sarkozy dans son discours porte de Versailles, le 17 juin 2008 : « *Il ne peut y avoir de progrès sur l'intégration de la France dans l'OTAN que s'il y a préalablement un progrès dans l'Europe de la Défense* » (souligné par nous)... et à son abandon de fait - on en a l'impression - à l'été 2008. On pose, en effet, désormais, comme acquis, au début de la présidence française de l'UE : la décision du Chef de l'État paraît prise que notre pays reprend sa place dans le dispositif militaire de l'Alliance Atlantique... alors qu'on n'a pas encore les garanties exigées, au départ, sur les progrès souhaités en matière d'Europe de la Défense. Et de différents horizons, y compris de la majorité présidentielle (Alain Juppé, Axel Poniowski,...<sup>4</sup>) de se demander ce qui se passera si, au final, les avancées en matière d'Europe de la Défense ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Ce « retour au bercail » ressemblera fort alors à un « marché de dupes »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> MALLET (J-C) : « Les grands travaux de la Défense française », *Le Monde*, 28-29 octobre 2007.

<sup>2</sup> HEISBOURG (F), *Le Monde*, 19 juin 2008.

<sup>3</sup> Cf. KEMPF (O) : « Les enjeux de Bucarest », *Défense et Sécurité Internationale*, avril 2008.

<sup>4</sup> Cf. FRESSOZ (F) : « Le SCUD d'Alain JUPPÉ contre la politique de Défense de Nicolas SARKOZY », *Le Monde*, 20 juin 2008; PONIATOWSKI (A), Président de la Commission des Affaires Etrangères : débat sur le *Livre Blanc*, Assemblée Nationale, 26 juin 2008.

<sup>5</sup> ZECCHINI (L) : « France-OTAN : le marché de dupes ? », *Le Monde*, 28 juin 2008.

ii. Cette liaison « réintégration OTAN - progrès Europe de la Défense » ne vaut pas. Les progrès à attendre sur « l'Europe de la défense » ne sont pas tant - ne seront pas tant - fonction - poursuivent les critiques à cette idée - de la réintégration officielle ou non de la France, que des positions des uns et des autres, des résistances, des freins... et des concessions que sont prêts à faire les différents acteurs concernés par ce dossier... pour parvenir ou pas... à des compromis. Les Américains ne sont pas, bien sûr, directement dans les négociations européennes sous présidence française. Il n'empêche qu'ils sont à l'arrière-plan compte tenu du rôle prépondérant de la relation transatlantique dans les débats stratégiques et sécuritaires internes à l'Europe. Il semble - à écouter les récentes déclarations de Victoria Nuland<sup>1</sup>, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, et du Président Bush lui-même, que les États-Unis reconnaissent pour la première fois (on se souvient des mises en garde : « non duplication », « non-discrimination », « non découplage ») l'utilité, sinon la nécessité, de la mise sur pied d'une politique de Défense européenne autonome, pour le partage du « fardeau », dans cette phase de déclin relatif de leur hyperpuissance. Quant aux partenaires et amis européens de la France, ils semblent disposés, pour l'essentiel - nous dit-on - à accepter le chantier de renforcement de « l'Europe de la Défense » proposé comme priorité par Paris. Pour autant, pour certains d'entre eux, que ces avancées de l'Europe de la Défense - la réintégration ou pas de la France dans l'OTAN ne réglerait pas d'un coup de baguette magique ces réticences - ne « rogent » pas de trop la grande Alliance Atlantique, l'OTAN, « américano-européenne », unique, vraie et seule crédible instrument stratégique de Défense comme le reconnaît encore, au final, la clause d'assistance mutuelle du Traité de Lisbonne.

---

<sup>1</sup> Cf. NULAND (V): « Discours de Victoria NULAND, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, 25 février 2008, London School of Economics », *Les Cahiers de Mars*, juin 2008.

On le voit bien et on le verra bien, en particulier sur le point central du renforcement des capacités de planification et de commandement de l'UE : l'établissement d'un centre permanent et unique de commandement et de contrôle de l'ensemble des opérations militaires et civiles de l'UE<sup>1</sup>. Sans trop schématiser, en effet, on peut dire que la PESD, aujourd'hui, vise à avoir une certaine capacité de projection pour traiter des crises à l'extérieur de ses frontières - opérations de gestion de crise d'ampleur limitée en dehors du territoire de ses Etats membres (référence aux anciennes missions définies pour l'UEO, on l'a vu, à la réunion de Petersberg, missions complémentaires à celles conçues et conduites par Washington et par l'OTAN) -, tandis que la défense collective et les opérations lourdes restent l'apanage de l'OTAN. Pour ses interventions extérieures, l'union européenne a pu - grâce et à travers les accords de « Berlin + », liant l'UE et l'OTAN<sup>2</sup> - compenser, jusqu'ici, son déficit structurel en matière de planification et de capacités militaires<sup>3</sup>. Mais, ce faisant, l'UE s'est inscrite dans un rapport de dépendance par rapport à l'OTAN. La question clef est donc bien celle, aujourd'hui - pour que l'UE parvienne à « s'autonomiser » davantage de l'OTAN, pour que l'UE améliore en particulier l'efficacité de ses capacités de réponse rapide avec des unités projetables de petite taille (les « groupements

---

<sup>1</sup> Insistent sur ce point central, en particulier: BOZO (F): *Alliance Atlantique: la fin de l'exception française?*, document de travail, Fondation pour l'Innovation Politique, février 2008, pp 9-10; PERRUCHÉ (Général J-P): « L'âge de raison de la politique de sécurité et de défense », *Défense*, n°134, juillet-août 2008; SCHEECK (L) « Concurrence, coopération et complémentarité dans le paysage européen de la sécurité et de la défense : vers un découplage silencieux entre l'UE et l'OTAN? », dans LAVALLÉE (C) (sous la direction de): *L'Europe de la Défense: acteurs, enjeux et processus*, Les Champs de Mars, n°19, La Documentation française.

<sup>2</sup> Ces arrangements ont été mis en œuvre à partir de mars 2003, permettant le lancement de l'opération CONCORDIA, en Macédoine.

<sup>3</sup> Cf. ROGER-LACAN (V): « Scénarios pour une défense commune », *Le Monde*, 24 mars 2007.

tactiques I500 ») -, de la montée en puissance de l'embryon de « quartier général européen », de « centre d'opération » dont dispose l'UE à Bruxelles depuis janvier 2007. Et l'Angleterre, en particulier, est-elle bien d'accord, désormais - comme on le laisse entendre à Paris - à voir l'UE « s'autonomiser » davantage de l'OTAN, en acceptant de voir renforcées - par rapport au SHAPE - les capacités de planification et de commandement d'une Défense européenne devenant ainsi plus autonome, alors qu'elle avait « bridé », jusqu'ici, toute velléité en ce sens<sup>1</sup>? Et peut-être faudrait-il parler aussi de l'Allemagne, compte tenu de « l'atlantisme d'Angela Merkel »<sup>2</sup>. Observons d'ailleurs que, s'il s'agit bien désormais de faire progresser une défense européenne propre, plus autonome - et pas seulement comme on le mettait en avant lors de la première tentative de « réintégration », en 1995-1996, le développement d'un « pilier européen de l'Alliance » et comme certains paraissent aujourd'hui encore le souhaiter, en parlant de « l'Europe de la Défense, second pilier de l'Alliance Atlantique »<sup>3</sup> -, on peut se demander si on peut continuer à afficher, comme le fait Paris (cf. Partie I), le principe d'une complémentarité Défense européenne-Défense atlantique, la dualité UE-OTAN se jouant, en effet, désormais, forcément non plus seulement en termes de complémentarité, mais forcément en termes de complémentarité ou(et) concurrence<sup>4</sup>. Mais - pour avancer sur « l'Europe de l'armement »-,

---

<sup>1</sup> Cf. *Les Echos*: « Défense européenne : la Grande-Bretagne reste sceptique », 24 juin 2008.

<sup>2</sup> Cf. BRESSON (M DE): « MERKEL propose une relance du dialogue transatlantique », *Le Monde*, 5 janvier 2007; CORBIERE (C DE): « L'opinion allemande soutient l'atlantisme de MERKEL », *Le Figaro*, 5 janvier 2007.

<sup>3</sup> Cf. PAILLE (D) - porte-parole de l'UMP, Conseiller de Nicolas SARKOZY -, dans DUPONT-AIGNAN (N) et PAILLE (D): « Réintégrer l'OTAN est-il une erreur? », *VSD*, 14-20 mai 2008.

<sup>4</sup> On retrouve la compétition larvée d'hier entre « IEDS » - « Identité Européenne de Défense et de Sécurité », portée par l'UEO et voulue comme « pilier européen de l'OTAN » - et la

risque également de faire problème - malgré la nécessité où nous sommes de développer des projets capacitaires structurants - le souhait de donner à « l'Agence Européenne de Défense », chargée de la mise en œuvre des programmes d'armement européens, les moyens financiers et humains de déterminer et de gérer tout ce qui peut être « mutualisé » dans ce domaine. Bref, au total, croit possible de résumer Jean-Michel Boucheron, « l'intégration dans l'OTAN est inutile pour la construction européenne. Alors pourquoi intégrer l'OTAN? »<sup>1</sup>. D'autant que - on va le voir - les bénéfices à attendre d'une réintégration dans les structures militaires intégrées de l'OTAN ne sont pas aussi évidents que cela pour certains.

**b. Cette réintégration « officielle » ne pourra-t-elle être que bénéfique?**

La thèse - on s'en souvient - est que le retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN ne peut être que bénéfique pour notre pays.

- Et d'abord - assure-t-on -, cette réintégration ne pourra être que plus bénéfique pour avoir plus d'écoute et plus de pouvoirs sur toutes les décisions et stratégies de l'OTAN, sur la « rénovation » de l'OTAN. « Est-ce si sûr? », questionnent celles et ceux qui sont réticents à cette démarche de « réintégration ». Les critiques avancent, ici, en effet, qu'on n'a pas besoin de rejoindre l'OTAN pour décider de participer ou pas aux opérations engagées par l'Alliance ; que, par ailleurs, « la politique définie par l'Administration américaine pour l'Alliance n'est pas toujours la plus adaptée ou la plus favorable aux intérêts de l'ensemble

---

« PEDS » d'aujourd'hui qui ne se veut plus sous tutelle OTAN ou plus autant sous tutelle OTAN.

<sup>1</sup> BOUCHERON (J-M) : Débat à l'Assemblée Nationale sur le *Livre Blanc*, 26 juin 2008.

des membres. Or, il n'y a, dans le discours du Président de la République aucun objectif, ni aucun principe directeur qui permettent de juger dans quels cas il est souhaitable de soutenir une initiative des États-Unis et dans quels cas il est préférable de s'abstenir »<sup>1</sup>; au total, il y a tout lieu de penser que, ayant réintégré l'OTAN, on sera plus « normalement » conduit - une fois à « l'intérieur » - à s'aligner sur les démarches et les décisions souhaitées par la puissance prépondérante, les États-Unis en l'espèce, comme - observe-t-on - les Britanniques s'alignent le plus souvent, pour ne pas dire toujours, sur la position américaine. Et Jean-Michel BOUCHERON<sup>2</sup>, par exemple, dans cette perspective, de montrer combien il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas s'aligner sur les États-Unis pour ce qui regarde les dossiers « lourds » type Iran, défense antimissiles,... Et, ainsi, à « l'intérieur », ayant perdu une grande part de notre marge de manœuvre, de ne pas être, au final, dans la « globalisation » militaire otanienne, avec des armées françaises devenues de simples supplétifs des armées nord américaines. Dans le même esprit, les personnes hostiles à la réintégration officielle dans l'OTAN demandent - se demandent - si notre pays gardera bien - pourra bien garder -, « de l'intérieur », la même capacité à s'opposer, pour le moins, à se montrer réservé sur certaines évolutions stratégiques de l'OTAN, souhaitée par les États-Unis : une OTAN rénovée, toujours plus « globalisée », avec un élargissement du champ géographique et un

---

<sup>1</sup> ROCARD (M) et LE GUELTE (G): « La France dans l'OTAN », *La Croix*, 28 juillet 2008.

<sup>2</sup> BOUCHERON (J-M): intervention dans le débat sur le *Livre Blanc*, Assemblée Nationale, 26 juin 2008.

développement des missions tous azimuts<sup>1</sup>... concurrençant ainsi, de plus en plus, l'ONU<sup>2</sup>.

- Mais on sait que les défenseurs de la réintégration poursuivent que ce retour « officiel » dans l'OTAN est d'autant plus bénéfique qu'il ne peut se faire sans aliéner notre position stratégique d'autonomie et de liberté (la « triple exigence » rappelée plus haut). Sauf à omettre de souligner - rétorquent les critiques - que ce qui est présenté ainsi comme une simple modification pratique, technique, par rapport à notre omniprésence de fait dans l'OTAN d'aujourd'hui, sera, au vrai, vue comme un signal politique fort et... négatif. Car, quand bien même - à vérifier - il n'y aurait pas de perte de notre autonomie et de notre liberté, il y aura - et c'est grave dans tous les cas - perte de notre spécificité, fin de « l'exception française »<sup>3</sup>, qui tournait autour du dogme gaulliste de « non alignement », de la politique d'autonomie stratégique Gaullienne. Notre position singulière et spécifique dans l'OTAN - continuent d'argumenter les adversaires de la réintégration - valait à la France un capital de sympathie extraordinaire dans les pays en développement, le tiers-monde et ailleurs, « *le statut singulier de notre pays au sein de l'Alliance lui permet de faire entendre sa voix et d'être écouté* », comme l'indiquait, dans le passé, Michèle ALLIOT-MARIE. Avec notre retour officiel dans l'OTAN, nous ne serons plus alors, désormais, qu'un simple allié comme les autres des États-Unis dans une Alliance Atlantique, une « nouvelle OTAN », perçue par eux comme l'instrument global de l'Occident aux

---

<sup>1</sup> Cf. PASCALLON (P) (sous la direction de): *Quel avenir pour l'OTAN?*, L'Harmattan, 2007.

<sup>2</sup> Cf. PASCALLON (P): « L'OTAN, demain, sous l'impulsion des États-Unis, va-t-elle remplacer définitivement l'ONU? », *Revue Politique et Parlementaire*, octobre-décembre 2006.

<sup>3</sup> BOZO (F): *Alliance Atlantique: la fin de l'exception française?*, document de travail, Fondation pour l'Innovation Politique, février 2008.

maines des États-Unis, le bras armé de l'Amérique pour maintenir la sécurité et la stabilité du « petit village planétaire ». Bref, ce « virage atlantiste »<sup>1</sup> nous fait perdre, nous fera perdre, notre originalité, mettra fin à l'originalité de la voix de la France dans le monde ; nous dilapiderons notre influence ; nous serons fragilisés et, pour tout dire, nous rentrerons dans le rang d'un Occident américano-européen. Force est de reconnaître que de nombreux « experts »<sup>2</sup> et hommes « politiques »<sup>3</sup>, venus d'horizons variés, se retrouvent désormais - là où les critiques étaient initialement plus feutrées - pour insister avec force sur cette conséquence, à leurs yeux inacceptable : perte de la spécificité et de l'originalité de la France, entraînée par la réintégration officielle par notre pays des structures militaires intégrées de l'OTAN.

\*

\* \*

On espère que cette présentation, aussi objective que possible, des éléments du débat sur la réintégration ou pas de notre pays dans l'OTAN, permettra à chacune et à chacun de se forger son propre jugement sur ce sujet.

---

<sup>1</sup> QUILLES (P) : « Défense : trois critiques de fond et de forme sur le *Livre Blanc* », *Les Echos*, 16 juin 2008.

<sup>2</sup> Y. BOYER, F. BOZO, R. LABEVIERE, ..., cf. Bibliographie.

<sup>3</sup> P. ADAM, J-M AYRAULT, J-M BOUCHERON, J-P CHEVENEMENT, N. DUPONT-AIGNAN, P. FOLLIOT, J. MYARD, D. DE VILLEPIN, ... cf. bibliographie.

## Bibliographie

Adam (P.): « Livre Blanc : analyse à chaud », *TTU*, n°676, 11 juin 2008

Bacharan (N.): « Le "retour" de la France dans l'OTAN signe la fin des hypocrisies », *Le Figaro*, 11 avril 2008

Bakoyannis (D.) et Sikorski (R.): « Pour une relation transatlantique plus forte », *Le Figaro*, 29 juillet 2008

Irondelle (B.) et Kempin (R.), "La coopération franco-allemande à l'épreuve", dans *Défense nationale et sécurité collective*, août-septembre 2008

Boniface (P.) et autres : « L'OTAN a cinquante ans: quel avenir pour l'OTAN? », *La Revue Internationale et stratégique*, numéro spécial, n°32, 1998

Boucheron (J-M.): « Réintégrer l'OTAN nous fragiliserait », *Le Monde*, 5 décembre 2007

Boucheron (J-M.): Intervention dans le cadre du débat parlementaire sur le *Livre Blanc*, Assemblée nationale, 26 juin 2008

Bourmaud (F-X.) (propos recueillis par): « Ayrault: se mobiliser contre la dérive atlantiste de Sarkozy », *Le Figaro*, 8 avril 2008

Bozo (F.): *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Masson, 1991

Bozo (F.): *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les Etats-Unis et l'Alliance Atlantique*, Plon, 1996

Bozo (F.): *Où en est l'Alliance Atlantique? L'impossible partenariat*, Les notes de l'IFRI, n°6, 1998

Bozo (F.): « Un rendez-vous manqué? La France, les Etats-Unis et l'Alliance Atlantique, 1990-1991 », *Relations Internationales*, n°120, Hiver 2004

Bozo (F.): *Alliance Atlantique: la fin de l'exception française?*, Document de travail, Fondation pour Innovation Politique, février 2008

Boyer (Y.): « La France et l'OTAN, ou le retour à Canossa », *Le Monde*, 25 septembre 2007

Chevenement (J.-P.) et Lellouche (P.) (face à face) : « La France doit-elle revenir dans l'OTAN? », *Le Figaro Magazine*, 12 avril 2008

Chevenement (J.-P.) et Heisbourg (F.) (face à face) : « La France brade-t-elle sa défense? », *Le Figaro Magazine*, 28 juin 2008

Chevenement (J.-P.), interview), *Le Journal du Dimanche*, 13 juillet 2008

Dumoulin (A.) (sous la direction de) : *France-Otan. Vers un rapprochement doctrinal? Au-delà du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la crise franco-atlantique*, Bruylant, Bruxelles, 2006

Dufourcq (J.) : « L'OTAN à prendre ou à laisser? », *Le Figaro Magazine*, 31 octobre 2007

Dupont-Aignan (N.) et Paille (D.) (Débat) : « Réintégrer l'OTAN est-il une erreur? », *VSD*, 14 au 20 mai 2008

Dupont-Aignan (N.): intervention dans le cadre du débat parlementaire sur le *Livre Blanc*, Assemblée nationale, 26 juin 2008

*Echos* (Lcs): « Défense européenne: la Grande-Bretagne reste sceptique », 24 juin 2008

*Figaro (Le)*: «Le PS regrette le retour de la France dans l'OTAN», 17 juin 2008

Folliot (P.): intervention dans le cadre du débat parlementaire sur le *Livre Blanc*, Assemblée nationale, 26 juin 2008

Hubert-Rodier (J.): «Le balancier franco-américain», *Les Echos*, 2-3 novembre 2007

Jarreau (P.): «Nicolas Sarkozy et l'OTAN: Gaulliste ou Gaullien?», *Le Monde*, 21 juin 2008

Jego (M.): «Pourquoi la Russie a peur de l'OTAN?», *Le Monde*, 17 avril 2008

Jeudy (B.): «Villepin fait vibrer la corde gaulliste», *Le Figaro*, 07 avril 2008

Kempf (O), "La nouvelle ligne américaine : oui à l'Europe de la défense", dans *Défense nationale et sécurité collective*, avril 2008

Kouchner (B.): «Pour une défense européenne», *Le Monde*, 11 mars 2008

Labeviere (R.): «De l'OTAN et d'une certaine idée de la France», *Défense*, n°129, septembre-octobre 2007

Lasserre (I.): «L'Otan se félicite du retour de la France», *Le Figaro*, 18 juin 2008

Mallet (J.-C.): «Les grands travaux de la défense française», *Le Monde*, 28-29 octobre 2007

Morin (H.): «Nous avons besoin d'une Europe forte dans une alliance renouvelée», *La Croix*, 20 mars 2008

Myard (J.): «Défense *Livre Blanc*: ne baissons pas la garde!», *Objectif France Magazine*, 25 juin 2008

Nuland (V.): «Discours de..., Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, 25 février 2008 à la London School of Economics», *Les Cahiers de Mars*, juin 2008

Pascallon (P.): «La défense française dans un cadre atlantiste», *Le Quotidien de Paris*, 5 avril 1996

Pascallon (P.) (sous la direction de): *L'Alliance Atlantique et l'OTAN, 1949-1999: un demi-siècle de succès*, Bruylant, 1999

Pascallon (P.) (sous la direction de): *Quel avenir pour l'OTAN?*, L'Harmattan, 2007

Pascallon (P.): «Quel avenir pour les relations transatlantiques France-USA?», *La Lettre du Gaullisme*, n°129, 20 novembre 2006

Quiles (P.): *L'OTAN, quel avenir?*, Rapport d'Information, Commission de la Défense, Assemblée nationale, n°1495, 24 mars 1999

Quiles (P.): «Défense: trois critiques de fond et de forme sur le *Livre Blanc*», *Les Echos*, 16 juin 2008

Riecke (H.): «L'Allemagne et l'OTAN», *Note du Cerfa*, 53, mars 2008

Rocard (M.) et Guelte (G. le): «La France dans l'OTAN», *La Croix*, 28 juillet 2009

Roger-Lacan (V.): «Scénarios pour une défense commune», *Le Monde*, 24 mars 2007

Sarkozy (N.): Discours à la Conférence de presse sur la politique internationale, Paris, 28 février 2007

Sarkozy (N.): Discours à la Journée UMP de la Défense, 7 mars 2007

Sarkozy (N.): Discours à la Conférence des Ambassadeurs, Paris, 27 août 2007

Sarkozy (N.): Discours devant le Congrès des Etats-Unis, Washington, 7 novembre 2007

Sarkozy (N.): Préface de *Défense et Sécurité Nationale - Le Livre Blanc*, O. Jacob, La Documentation Française, 2008

Vernet (D.): «Retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN: un geste sans importance?», *Le Monde*, 25 juin 2008

Zecchini (L.): «Le grand marchandage France-OTAN», *Le Monde*, 10 novembre 2007

Zecchini (L.): «Nicolas Sarkozy défend le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN », *Le Monde*, 18 juin 2008

Zecchini (L.): «France-OTAN: le marché de dupes?», *Le Monde*, 28 juin 2008